

100 jours pour tester l'Ambilight

Opération Satisfait ou remboursé

CONDITIONS GENERALES DE L'OPERATION

Présentation de l'Organisateur : La société TP Vision Europe B.V société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Prins Bernhardplein 2001097 JB Amsterdam et dont la succursale française est située au 22 Quai Galliéni, 92150 Suresnes, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le n° 535 359 798 (ci-après l' « **Organisateur** ») organise une opération commerciale du 3 décembre 2024 au 28 Février 2025 (ci-après l' « **Opération** »).

Cette Opération est gérée par la société Nordic Retail Group AB, Linnégatan 9, Stockholm, SUEDE, qui ne vend ni ne fournit les produits concernés par l'Opération et agit uniquement en tant que prestataire de services de l'Opération (ci-après le « **l'Agence** »).

Et en collaboration avec la Société SBE, groupe leader sur le marché du service et de la réparation pour les secteurs de l'électronique et des télécommunications (ci-après le « **Prestataire** »)

1/ L'OPERATION

Le participant qui achète un produit éligible (ci-après « **Produit(s) éligible(s)** »), dont le tableau des références concerné figure ci-dessous, entre le 03.12.2024 à 00:01 et le 28.02.2025 à 23h59 auprès d'un revendeur participant à l'Opération (ci-après « **Revendeur** »), peut être autorisé à retourner son Produit éligible en échange du remboursement de son achat, au prix payé par le consommateur auprès du Revendeur dans la limite du prix de vente conseillé du Produit éligible (voir tableau « Remboursement maximum»), à condition que le Produit éligible soit dans un état « comme neuf » (voir conditions ci-après) et sous réserve du plein respect des présentes conditions générales.

Produits éligibles à l'opération Satisfait ou remboursé – Plafond de remboursement

Référence/ modèles – Remboursement maximum (Positionnement Marketing recommandé en €*)

55OLED708/12	999
55OLED759/12	1399
55OLED809/12	1499
55OLED848/12	1299
55OLED849/12	1499
55OLED909/12	1999
55PML9008/12	799

55PML9049/12	999
55PML9059/12	999
55PUS8009/12	499
55PUS8079/12	549
55PUS8108/12	549
55PUS8309/12	599
55PUS8349/12	599
55PUS8909/12	899
55PUS8848/12	699
55PUS8949/12	899
65OLED708/12	1599
65OLED759/12	1799
65OLED809/12	1999
65OLED848/12	1699
65OLED849/12	1999
65OLED908/12	2499
65OLED909/12	2999
65OLED959/12	4999
65PML9008/12	999
65PML9009/12	1299
65PML9049/12	1199
65PML9059/12	1199
65PUS8009/12	699
65PUS8079/12	699
65PUS8108/12	699
65PUS8349/12	799
65PUS8909/12	1199
65PUS8848/12	999
65PUS8949/12	1199
75PML9008/12	1499
75PML9009/12	1699
75PUS8079/12	899
75PUS8309/12	899
75PUS8909/12	1499
77OLED759/12	2499
77OLED809/12	3499
77OLED849/12	3499
77OLED908/12	4999
77OLED909/12	5499
85PML9009/12	2999
85PUS8309/12	1999

* Les prix ci-dessus ont seulement une valeur indicative, ils correspondent aux prix de vente conseillés. Conformément à la réglementation en vigueur, il appartient au Revendeur de fixer librement ses prix. Le remboursement du Produit éligible, si le Participant n'est pas satisfait, correspond au prix d'achat du Produit éligible auprès du Revendeur, dans la limite du prix de vente conseillé du Produit éligible qui figure ci-dessus.

2/ ÉLIGIBILITÉ

- a. Seuls les clients consommateurs, personnes physiques majeures à la date du début de l'Opération et résidant en France métropolitaine Corse comprise (ci-après le « **Participant** »), ayant acheté un TV Philips Ambilight parmi les modèles de Produits éligibles auprès d'une enseigne commercialisant ces modèles, à l'exclusion des achats sur des Market Place & d'occasion, peuvent participer à l'Opération. La TV Philips Ambilight doit avoir été achetée pour un usage domestique uniquement. L'Opération s'applique uniquement aux consommateurs et ne s'applique donc pas aux Revendeurs ou aux grossistes. Le personnel de TP Vision Europe B.V (ci-après dénommé « **TP Vision** ») ou de toutes autres sociétés impliquées dans l'organisation et l'exécution de l'Opération, ainsi que leurs proches, sont exclus de l'offre. Les Revendeurs, ainsi que leurs personnels et leurs proches sont également exclus de l'offre. Les intermédiaires et les détaillants ne sont pas autorisés à participer au nom de leurs clients.

Les Produits éligibles doivent être achetés entre le 03.12.2024 à 00h01 et le 28.02.2025 à 23h59

L'Opération est valable dans tous les magasins des enseignes partenaires ouverts au cours de la période susmentionnée et sur les sites internet français de ces enseignes partenaires hors Market Place.

Liste des Revendeurs :

[Voir Annexe]

- b. Le Participant doit obtenir une facture conforme à la réglementation applicable en matière de TVA auprès du magasin ou du site internet où il a acheté le Produit éligible. Un bon de commande n'est pas suffisant comme preuve d'achat.
- c. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne qui tente d'obtenir un avantage par le biais de fausses déclarations ou d'autres manipulations et/ou de participer à l'Opération plus souvent que ne le permettent les présentes Conditions générales. En cas de motif d'exclusion, l'Organisateur a également le droit d'exclure ultérieurement le Participant de l'Opération et de refuser les paiements/remboursements.
En cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous vous exposez à des risques de poursuites de la part de l'Organisateur.
- d. Un maximum d'une (1) demande par Participant et/ou par ménage est autorisée. Une (1) seule demande de remboursement par Produit éligible est autorisée.
- e. Cette Opération ne peut être utilisée conjointement avec une autre promotion Philips TV.

- f. Les Produits éligibles faisant l'objet d'une demande de remboursement seront récupérés par le Prestataire si le Produit éligible remplit les conditions de l'Opération. Le Participant qui retourne le produit éligible au Revendeur participant ne sera pas admissible au remboursement.
- g. Les retours de Produits éligibles liés à des défauts, à des pannes mécaniques, à des défaillances ou à d'autres dommages ne sont pas admissibles dans le cadre de cette Opération. Dans ce cas, le Participant doit s'appuyer sur la procédure de garantie standard de l'enseigne dans laquelle il a effectué son achat pour obtenir un remboursement.
- h. Le remboursement concerne uniquement le prix d'achat du produit éligible et n'inclut pas le coût des accessoires, de l'installation, de l'extension de garantie ou de tout autre coût supplémentaire encouru au moment de l'achat. Le remboursement du Produit éligible, si le Participant n'est pas satisfait, correspond au prix d'achat du Produit éligible auprès du Revendeur, dans la limite du prix de vente conseillé du Produit éligible qui figure ci-dessus.

3/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Pour participer à l'Opération, les participants doivent d'abord enregistrer leur achat dans les 14 jours suivant la date d'achat sur <https://www.philips.fr/c-w/nos-promotions.html>, en fournissant les informations requises, y compris la preuve d'achat obtenue auprès du Revendeur participant. La date d'inscription sur le site est le premier jour (Jour 1) de la période d'essai aux fins de l'Opération.
2. Après l'enregistrement dans les conditions du paragraphe 1 ci-dessus, les participants qui souhaitent retourner le produit éligible qu'ils ont acheté pour obtenir un remboursement doivent, dans un délai de 100 à 120 jours à compter de la date d'inscription :
 - a. Remplir le formulaire de retour ;
 - b. Indiquer leurs coordonnées ;
 - c. Télécharger une image du téléviseur et tous ses accessoires (câbles et télécommande) ainsi que du carton d'emballage.
3. Le dernier jour pour soumettre un enregistrement est le 14.03.2025 (23h59 GMT) pour les produits éligibles achetés le 28.02.2025.
4. Le dernier jour pour soumettre un formulaire de retour est le 11.07.2025 (23h59 GMT) pour les dossiers enregistrés le 14.03.2025.
5. Le Participant sera informé de l'éligibilité de sa réclamation dans un délai de 7 à 10 jours ouvrables. Les coordonnées du Participant dont les réclamations sont éligibles seront communiquées au Partenaire, qui contactera le Participant pour organiser l'audit et, en cas d'approbation, la collecte du produit éligible.

6. Un représentant du Partenaire se rendra au domicile du Participant à la date convenue pour confirmer que le Produit éligible, les accessoires et l'emballage sont dans un état « comme neuf ».

7. L'expression « à l'état neuf » signifie que :

- a. le Produit éligible est complet, avec sa boîte d'origine et avec tous ses accessoires ;
- b. le Produit éligible n'est pas endommagé ;
- c. le Produit éligible n'est pas marqué de façon permanente
- d. Les mots de passe et les données personnelles ont été supprimés.

Le Partenaire emballera et prendra en charge le Produit éligible. Le Participant ou toute autre personne doit aider le technicien du Partenaire à emballer le produit et le mettre dans le véhicule.

8. Si le Produit éligible n'est pas considéré comme étant « comme neuf », la demande sera rejetée, le Participant n'aura pas droit à un remboursement et le Partenaire ne récupérera pas le Produit éligible.

9. Si le Partenaire confirme que le Produit éligible est dans un état « comme neuf » et que la demande du Participant est conforme aux conditions de l'Opération, la demande du Participant sera acceptée dans le cadre de l'Opération et le Participant pourra recevoir le remboursement en suivant les instructions de l'Agence, communiquées par mail.

Le nom apparaissant sur la facture doit être le même que celui du compte bancaire et celui utilisé lors de l'enregistrement à l'Opération.

9. Dès l'acceptation du dossier, le titre (ou la propriété) du Produit éligible sera transféré à TP Vision. L'Agence versera au Participant le montant du remboursement correspondant via un e-mail contenant des instructions et un lien pour le virement. Le Participant recevra l'argent dans les 6 semaines suivant la validation de la demande.

10. Les remboursements sont non transférables, non modifiables, non remboursables et non échangeables.

11. Seul le propriétaire légal d'un Produit éligible peut participer à l'Opération.

12. Si le Produit éligible a été acheté dans le cadre d'un paiement à crédit ou de tout autre plan de financement, le Participant sera responsable de tous les paiements restants dans le cadre de ce plan ou de ce contrat.

13. Les Participants seront seuls responsables de toutes les taxes applicables et de tous les autres coûts et dépenses pertinents qui ne sont pas mentionnés dans les conditions comme étant inclus dans le remboursement.

14. Ni TP Vision ni l'Agence n'acceptent d'engager leur responsabilité pour les données perdues ou confidentielles contenues dans le Produit en voie de validation. Dès réception du Produit éligible, toutes les données seront détruites. Veuillez noter que nous ne sommes pas

en mesure de récupérer les données une fois que le Produit éligible a été reçu. La suppression de toutes les données et informations confidentielles, qui sont dans chaque cas soumises à la législation applicable en matière de protection des données et qui sont éventuellement stockées sur le produit de qualification retourné, relève de la responsabilité du Participant.

15. TP Vision ne peut être tenue responsable de tout retard ou défaut de paiement dû à des événements indépendants de sa volonté.

16. Pour toute question relative au suivi de votre demande de remboursement, indiquez votre numéro de dossier en cours et contactez support@enginio.io

17. Les inscriptions qui ne répondent pas aux présentes conditions de participation, qui ne sont pas effectuées via le site officiel <http://www.philips.fr/promotions> ou qui sont incomplètes seront considérées comme nulles. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier les informations fournies par vous en tant que Participant lors de l'inscription, notamment en ce qui concerne l'éligibilité et les conditions préalables, et de demander des informations supplémentaires ou les preuves d'achat originales si nécessaire.

18. Les Participants qui fournissent des informations incomplètes lors de l'inscription et/ou qui téléchargent des factures/reçus non valides seront avertis par email et invités à fournir une facture/reçu valide dans un délai déterminé. Si vous, en tant que Participant, ne donnez pas suite à cette demande dans les 15 jours calendaires ou au plus tard 30 jours après la date d'achat de votre téléviseur, ou si vous téléchargez à nouveau des reçus non valides, vous serez exclu de l'Opération.

19. Le traitement du processus d'enregistrement, la vérification des données qui y est associée, ainsi que l'envoi de l'email de confirmation avec le lien vers le formulaire de retour seront effectués par l'Agence.

20. Toute donnée fournie après 14 jours à compter de la date d'achat dans le cadre d'une inscription sur <http://www.philips.fr/promotions> ne sera pas prise en compte dans le cadre de cette Opération et sera automatiquement considérée comme non-valide.

21. L'Opération est valable jusqu'à épuisement des stocks concernés par cette offre. L'Organisateur ne peut être tenu responsable de la disponibilité des Produits éligibles dans les magasins partenaires ou sur les sites internet partenaires.

4/ PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription à l'Opération sont enregistrées dans un fichier informatisé par la succursale française de l'Organisateur dont les coordonnées figurent à l'article 4 des présentes Conditions et destinées au Prestataire.

Les informations personnelles du Participant collectées afin de pouvoir bénéficier de l'Opération Satisfait ou remboursé sont les suivantes : Nom*, Prénom*, Age*, Adresse électronique*, Numéro de téléphone*, Adresse postale*, facture du téléviseur*, modèle du téléviseur *, numéro de série du téléviseur*.

Les données marquées d'un « * » sont obligatoires pour le traitement et la validation de votre demande d'inscription. A défaut de renseigner ces données, l'Organisateur sera dans l'impossibilité de procéder à votre inscription à l'Opération.

Les données collectées sont enregistrées et utilisées par l'Organisateurs et le Prestataire uniquement pour attester de la participation à l'Opération et permettre le remboursement.

Ces données seront supprimées dans un délai de six (6) mois après la date de l'inscription.

Les Participants peuvent s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de l'Opération fassent l'objet d'un traitement. Néanmoins, l'absence de communication de ces informations rend impossible la participation à l'Opération.

Si vous avez consenti à recevoir des informations de TP Vision, vos données seront conservées dans l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de TP Vision pour une durée de douze (12) mois à compter de la collecte de celles-ci. Les Participants peuvent, à tout moment, s'opposer à la communication d'offres commerciales en cliquant sur le lien « se désabonner » ou « se désinscrire » figurant dans les communications commerciales.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez, sur les données personnelles vous concernant, d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données personnelles dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter via l'adresse privacy@tpv-tech.com en fournissant un justificatif d'identité.

Si les données personnelles disponibles ne sont plus nécessaires à la mise en œuvre de l'Opération, l'Organisateur les supprimera ou les bloquera immédiatement, à condition que cette suppression des données ne soit pas contraire aux obligations légales de conservation. En participant à l'Opération, chaque Participant accepte également les directives de protection des données de l'Organisateur. La politique de confidentialité de l'Organisateur est expliquée dans notre déclaration de confidentialité et peut être consultée à l'adresse <http://www.tpvision.com/privacy-policy/>.

5/ ORGANISATEUR

TP Vision Europe B.V.

Prins Bernhardplein 200

1097 JB Amsterdam

The Netherlands

Trade Register Number 53045394

VAT Number NL850721854B01

TP Vision Europe B.V.

Succursale française

22 Quai Galliéni - 92150 Suresnes

RCS de Nanterre n° 535 359 798

Contactez-nous :

<https://tpvcrmplus.force.com/PhilipsTVAudioMonitorConsumerCare/s/contactsupport?language=fr&country=FR&family=ava&reason=2>

6/ DISPOSITIONS FINALES

L'Organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances imprévues, à tout moment, d'interrompre l'Opération sans préavis ou de modifier ou d'ajuster les conditions de participation. L'interruption de cette Opération ou la modification des conditions de participation ne concernera pas le Participant ayant déjà acheté le Produit et ayant finalisé son inscription à l'Opération qui demeurent soumis à la procédure telle que décrite ci-dessus.

L'Organisateur n'accepte aucune réclamation pour des dommages de toute nature découlant ou causés par l'impossibilité de participer à cette Opération pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisateur telles que des dysfonctionnements techniques, des virus informatiques, des pannes de téléphone ou des interruptions du service Internet. De même, l'Organisateur est exonéré de toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait être causé au Participant en raison d'erreurs, de défauts ou d'omissions dans les informations fournies à l'Organisateur. L'Organisateur décline toute responsabilité quant à la disponibilité et à l'accessibilité de la page web relative à l'offre et des liens éventuels permettant au Participant d'y accéder.

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit français. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions.

Pour tous les litiges découlant de ou en relation avec ces Conditions générales de Participation et/ou cette Opération seuls les tribunaux français seront compétents.

ANNEXE : Liste des Revendeurs :

FNAC
DARTY
BOULANGER
CONFORAMA
BUT
EXTRA
PRO & CIE
GITEM
MDA
UBALDI
PULSAT
SON VIDEO
DIGITAL
BLANC BRUN
PROXY CONFORT
ALPES CONFORT SARL
A.C.TV
ARTV S MERCERON
BEAUDOUX SARL
BOURDAUD TV SERVICES
BRISSAUD SARL
BUFFARD SARL
CONFORT 2000 SARL
DEBARNOT-BARBOTTE
D'HITELEM SARL
EXTRA CHAMPAGNOLE
EXTRA TELE VIDEO SERVICE
FREVILLE JEAN
GALLET SARL
GAUBERT LARDEUX SARL
KELLER
LARREY
MORNAC
PEJOUT SARL
PUISSANT ETS
LBF
SARDAIN SARL
SARL PELE
SPENCER
STE MATHON
TECHNIQUE SON ET IMAGE SARL
TELE VIDEO BEAUJOLAISE
TELE SECOURS S.A.V
TELE VIDEO STRASSER SARL
TELE VIDEO/GATINAIS
TREM ROTELLI
HALL du MENAGER
LAFORCE
GRANOUILLAG
CNX-CSA
AMAZON

